

Annexe : Caractéristiques du programme - 14 oct. 2005

Conçu et réalisé en partenariat entre le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et le Centre de Culture Européenne (CCE), le programme de formation ouverte et à distance (FOAD) "**Connaître, comprendre et pratiquer l'Europe**" (CCPE) est une "première" en matière d'éducation et de formation aux questions européennes.

Ce projet original est innovant par bien des aspects, tant au plan pédagogique que quant au champ couvert ou aux publics visés, afin de répondre à un besoin de plus en plus fortement ressenti : **rendre l'Europe accessible à tous, par la connaissance et la compréhension des enjeux et des modalités de sa construction et de son fonctionnement, dans le cadre d'un programme souple et évolutif devant progressivement permettre à tout public de trouver des réponses à ses besoins spécifiques.**

Il a été décidé de mettre en commun d'une part les savoir-faire et moyens du CNED, notamment pédagogiques, logistiques et commerciaux, d'autre part les ressources du CCE, centre d'excellence dans l'étude et l'enseignement des questions européennes. De plus, sur un sujet parfois polémique en raison de ses dimensions politiques, il était indispensable d'adopter une approche totalement neutre, ce que garantissent à la fois la nature de ces deux institutions et les choix effectués aux plans méthodologique et thématique.

Les fiches jointes résument quelques uns de ces choix.

- Fiche 1 - Finalités : **formation et éducation pour tous publics**
- Fiche 2 - Pédagogie : **une opération originale de FOAD**
- Fiche 3 - Architecture : **"la formation qui grandit avec l'Europe !"**



"La formation qui grandit avec l'Europe !"

"Pour comprendre l'Europe, il faut être génial ou français". Selon Madeleine Allbright, ces conditions sont nécessaires ; dans les faits, même cumulées, elles sont rarement suffisantes !

Quels objectifs, pour quels publics ?

Sans revenir ici sur les importants enjeux qui justifient un programme de cette envergure¹, rappelons simplement les **principales caractéristiques** qu'on en attend :

- **évolutif** dans sa structure : rapidement disponible, progressivement élargi et étoffé ;
- **adaptable** dans ses contenus : intégrer facilement les mises à jour qu'impose la matière ;
- **cohérent**, dans l'espace et le temps : anticiper ces développements dès la construction ;
- **modulable** par les intéressés : combiner bases imposées et développements choisis ;
- **lisible** : quelques axes autoroutiers clairs pour accéder à un vaste réseau secondaire ;
- **structurant** : donner une ossature solide au *zapping* qu'impose l'actualité ;
- **crédible** et "objectif" : ne pas prendre part aux débats d'actualité, mais les éclairer ;
- **sérieux** dans ses contenus : pertinence de l'information, qualité des analyses ;
- **pédagogique** au sens de la FOAD : créativité techno-pédagogique...
- **attrayant** et ludique dans sa forme, sans tomber dans le travers "gadget".

L'éventail des publics visés est très ouvert. Les principales catégories sont au départ :

- dirigeants et collaborateurs d'entreprises, notamment PME ;
- élus et agents de Collectivités locales ou autres institutions ;
- étudiants, enseignants et équipes administratives des établissements d'enseignement ;
- et plus généralement tout public, y compris associations civiques ou autres.

Il n'est pas question d'élaborer autant de programmes ou variantes qu'il y a de publics cibles (p. ex. présentation des institutions pour PME / pour élus / pour élèves...), sans pour autant ignorer les spécificités. Par ailleurs, il n'y a pas que les entreprises qui s'intéressent au droit de la concurrence, les élus locaux à la politique régionale, les associations à l'action sociale ou les étudiants aux institutions... En d'autres termes, on ne peut se borner à croiser des catégories de publics cibles avec des approches thématiques. Il a donc été décidé de :

- **croiser des types de préoccupations** - p. ex. : décoder, participer à un projet, trouver un financement, faire face à un contentieux, développer un partenariat, enseigner, etc.
- **avec des niveaux d'appréhension** - du particulier au général : approche opérationnelle ; mises en perspective dans un contexte spécifique, ou en référence aux politiques de l'Union européenne, ou en regard de comparaisons régionales ou internationales ; etc.

Ces diverses considérations contribuent à justifier le choix d'un dispositif solidement structuré autour de quelques orientations fortes².

¹ Cf. note du 10/01/05.

² Cf. fiches 2 et 3 ci-après.

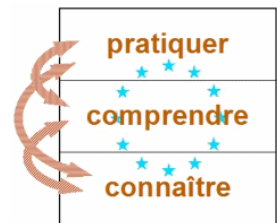
Thématiques : connaître, comprendre et pratiquer

Ce projet global a pour vocation de s'ouvrir progressivement à toutes les questions européennes, dans une dynamique en trois fonctions solidaires :

- faire connaître les faits, les processus, les paradigmes : connaître et savoir ;
- favoriser leur appropriation et proposer des clefs de décodage : comprendre ;
- faciliter la mise en œuvre opérationnelle : anticiper et pratiquer.

Il s'agit certes de **connaître** - *connaître le fonctionnement des institutions, ou les règles de la politique agricole, ou les conditions d'octroi d'un concours financier...* - mais aussi d'en **comprendre** les ressorts, parfois complexes, et plus fondamentalement encore la logique, souvent bien différente de ce qu'on connaît - *la séparation des pouvoirs ne fonctionne pas en droite ligne de ce que nous a enseigné Montesquieu... notre système politico-juridique latin et son homologue anglo-saxon produisent parfois de "curieux" métissages... etc.* Connaissance et compréhension d'autant plus nécessaires qu'elles sont souvent des préalables pour agir, voire des conditions pour **pratiquer** ce système complexe mais incontournable.

Il faut noter qu'on n'est pas dans un enchaînement causal simple, où il faut "**savoir pour comprendre**", puis "**comprendre pour agir**". Car réciproquement, comme le suggèrent les flèches du schéma, la compréhension d'un mécanisme facilite l'apprentissage plus approfondi de ses composants ("**comprendre pour apprendre**" !) ; la préoccupation opérationnelle favorise ces démarches ("**faire pour savoir**" !) ... D'où le choix d'une pédagogie dynamique - active, interactive, inductive, en prise avec le quotidien... - et plus généralement d'une ingénierie de formation très élaborée, qui constitue un ensemble ouvert d'unités de formation autonomes, exploitables dans des configurations adaptées à toute situation pédagogique (cf. *fiche 2*).



Un instrument générique pour des formations spécifiques

La notion de Formation ouverte et à distance (FOAD) est envisagée ici dans son acception la plus large : elle articule les contributions des différentes ressources pédagogiques (papier, multimédia en ligne et hors ligne, hybridation distance/présence...) autour de certains apports propres à l'enseignement à distance : **conception modulaire**, **démarches séquencées**, **contenus scénarisés**...

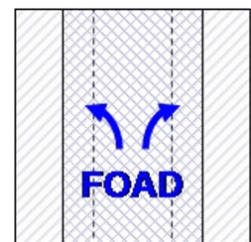
Pour en illustrer la portée, le schéma ci-contre représente 3 grandes "familles" d'actions de formation, classées par ordre croissant de **personnalisation** de la démarche pédagogique. Par souci de clarté, elles sont baptisées ici du nom de leur figure emblématique :

- "cours" désigne la relation formateur/apprenant la plus traditionnelle, quelle qu'en soit la forme depuis l'amphi magistral jusqu'au séminaire restreint ; c'est l'approche la plus "standardisée", les apprenants s'insèrent dans un cadre pré-formaté ;
- "EAD" désigne toute forme non figée³ d'apprentissage à distance, quels qu'en soient les supports (papier ou électronique) et les vecteurs (en ligne, hors ligne, par poste...) ; la conception et le déroulement du programme y tiennent largement compte des besoins et caractéristiques de l'apprenant ;
- la "formation-action" désigne toute approche sur-mesure (à la mesure d'un individu isolé ou d'un petit groupe), qui combine une intention pédagogique et des objectifs opérationnels ; il peut aussi bien s'agir de formation-action au sens strict que de recherche-action ou autre variante, avec ou sans telle ou telle forme d'accompagnement, tutorat, coaching...



En regard de ce schéma, notre FOAD ne se limite pas au champ "e-learning" défini ci-dessus et vient compléter les deux autres :

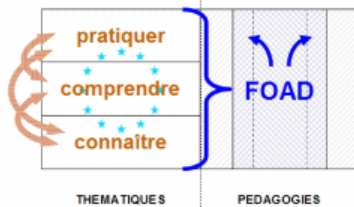
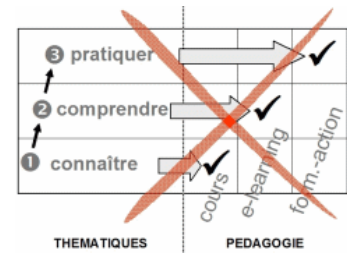
- elle rénove les "cours", souvent trop rigides et fermés, en leur apportant souplesse et ouverture ;
- elle diversifie les ressources utilisées en "formation-action", permettant d'asseoir des démarches pédagogiques spécifiques sur des outils génériques.



En d'autres termes - et c'est particulièrement important sur un sujet aussi vaste - cette FOAD ouvre de nouveaux champs par la conception de démarches et instruments pédagogiques dont l'élaboration sera très "standardisée"... et la mise en œuvre très personnalisée. Cette combinaison de **standardisation de la production** et de **personnalisation des applications** est une des composantes de la complexité du programme CCPE.

³ Il va de soi qu'un enseignement à distance de type "contrat d'adhésion", sans options de personnalisation, relèverait ici de la catégorie "cours".

Seul un dispositif complexe de ce type peut combiner les multiples exigences, parfois contradictoires entre elles, d'un tel programme. On peut l'illustrer a contrario, de façon très simplifiée, à partir du schéma ci-contre qui suggère que si le cours est bien adapté à la transmission de connaissances, l'e-learning favorise la mise en perspective dynamique et la formation-action est le vecteur pédagogique idéal pour la transposition aux situations particulières...



C'est, entre autres, parce qu'on ne peut rester dans des schémas aussi cloisonnés et réducteurs que l'approche intégratrice d'une telle ingénierie de FOAD s'imposait ici.

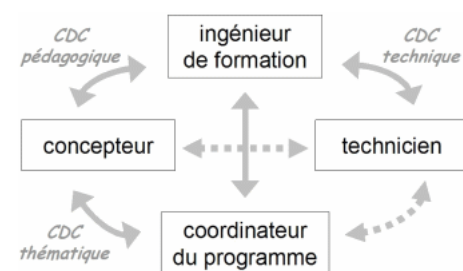
Un processus d'élaboration collectif

La réalisation du moindre module suppose la réunion de plusieurs talents différents et complémentaires. Le schéma ci-contre présente le cas de figure le plus simple, où l'on considère que le "concepteur" est "auteur" (c'est l'expert de la matière enseignée, le *prof*), l'ingénieur de formation est également scénariste (fonctions qui peuvent être dissociées, selon la nature et l'importance du module) ; par ailleurs, selon le degré de sophistication technique, il peut être fait appel à plusieurs techniciens. Leurs travaux en commun s'inscrivent dans le cadre de cahiers des charges (CDC) préalablement définis.



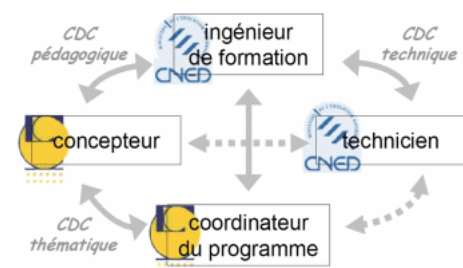
Dans le cas présent, il faut ajouter un coordinateur du programme, particulièrement chargé de la **continuité** thématique de l'ensemble, car il faut en permanence veiller à :

- la mise en **perspective** de chaque module, tant par rapport aux lignes de force du programme qu'en référence à celles des modules connexes ;
- la mise en **cohérence**, notamment éditoriale, de cet ensemble composite ;
- la mise en **synergie** des différents apports thématiques, à la fois pour éviter qu'ils puissent s'ignorer mutuellement et pour faire en sorte qu'au contraire un module en appelle d'autres ;
- la mise **à jour** d'une matière en évolution constante et, plus fondamentalement, l'**anticipation** permanente sur les développements significatifs à attendre dans les semaines, les mois, voire les années à venir, afin d'identifier et hiérarchiser au mieux les **priorités** thématiques.



Pour la production des modules, le partage des tâches s'organise autour des compétences respectives des partenaires (*sans exclure aucune autre possibilité, p. ex. des apports thématiques du CNED ou des apports techniques du CCE*) :

- CCE : conception et rédaction des contenus ;
- CNED : conception et réalisation techniques ;
- en partenariat : options pédagogiques et élaboration de cahiers des charges.

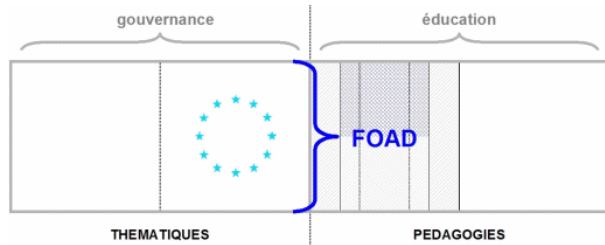


Perspectives élargies : un dispositif gigogne

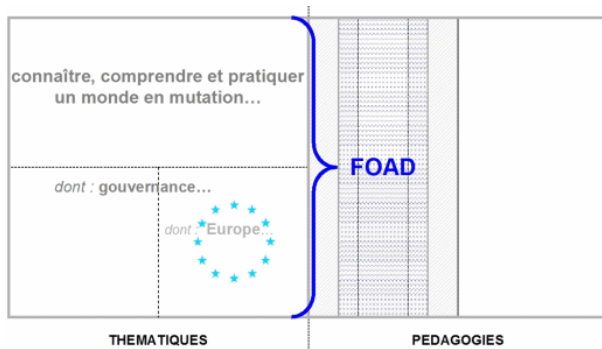
La portée d'un tel dispositif est déjà considérable dans le champ visé, celui de la formation aux questions européennes. Elle l'est d'autant plus que ces questions, importantes en elles-mêmes, sont par ailleurs très éclairantes sur quelques grandes tendances d'évolution de la société.

Ainsi de la gouvernance, au sens du mot qui désigne une nouvelle forme d'exercice d'un pouvoir partagé, impliquant une pluralité d'acteurs, publics et privés, institutionnels et marchands ou associatifs. Elle s'exprime aussi bien au niveau local qu'au niveau global ; elle est appelée à connaître de

considérables développements dans les prochaines décennies. L'Union européenne, très en avance à ce titre, est un modèle éclairant pour mieux appréhender des processus en plein essor, notamment dans le cadre intercommunal - *par exemple la "subordination-participation" ou la subsidiarité*. En d'autres termes, connaître, comprendre et pratiquer l'Europe, c'est aussi **connaître, comprendre et pratiquer la gouvernance** dans ses nouveaux développements.



Plus largement encore, c'est *connaître, comprendre et pratiquer un monde en mutation...* Car la construction communautaire repose sur un ensemble d'innovations - *dans la façon d'analyser des problématiques, d'inventer des réponses sur des terrains encore inexplorés, de développer des actions partenariales...* - qui représentent un capital considérable



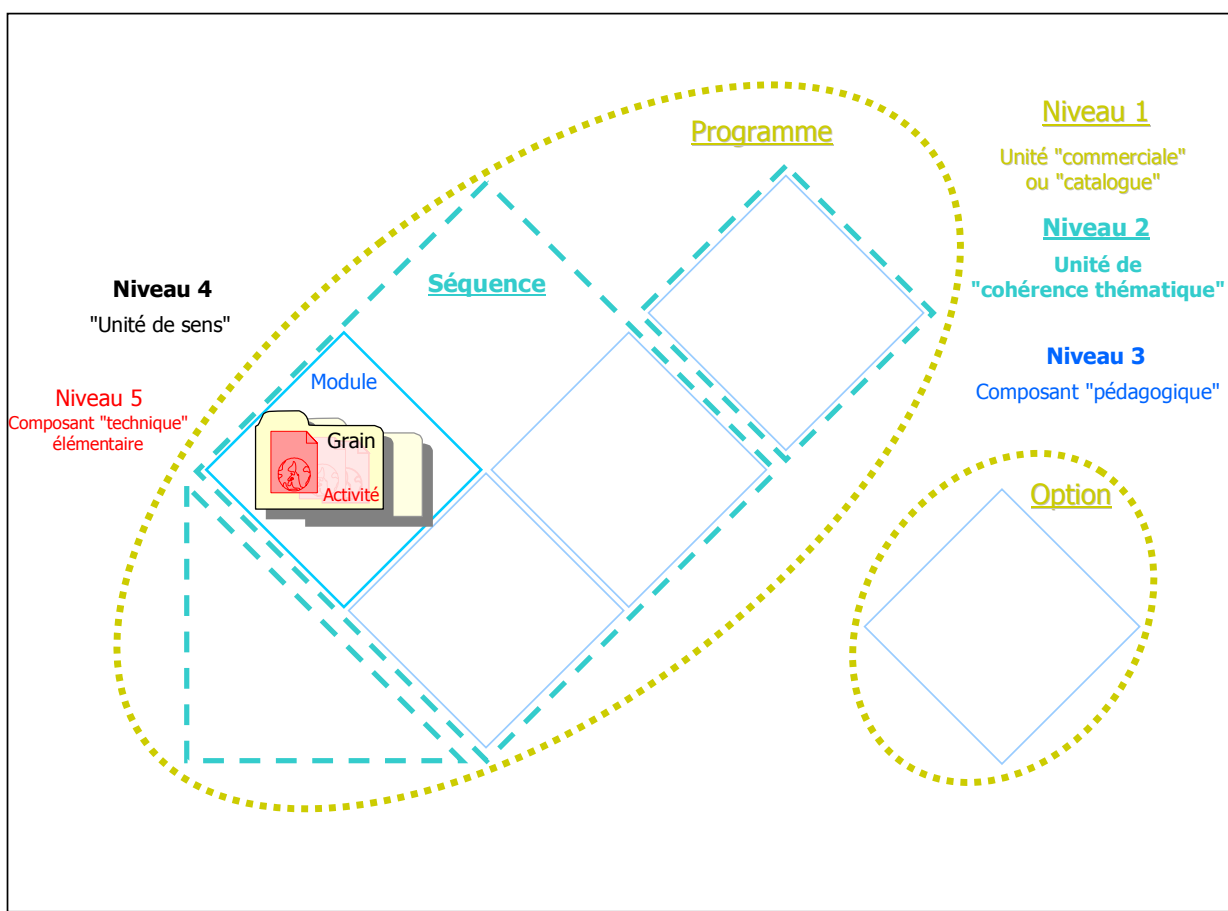
d'expérience et de réflexion qui est utilement transposable dans bien d'autres situations... Autrement dit : le sujet est d'autant plus vaste que les aspects thématiques vont bien **au-delà des questions européennes** au sens strict - et que les aspects pédagogiques dépassent les seuls objectifs de formation et s'inscrivent dans une véritable **démarche d'éducation** au sens le plus large et le plus élevé...



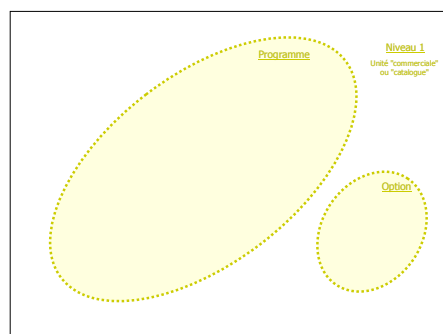
Fiche 3 Architecture : "la formation qui grandit avec l'Europe !"

Cette construction composite doit garder cohérence et lisibilité malgré son foisonnement et son caractère évolutif : à tout moment, il faut que chaque élément trouve sa place dans un ensemble harmonieux, dont la diversité doit être une richesse et non une source de désordre ou de confusion ; il faut aussi que **la consultation du catalogue reste simple et claire malgré le grand nombre des options** proposées.

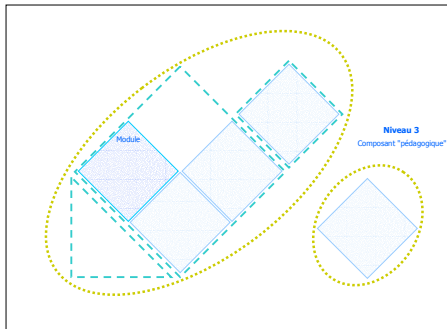
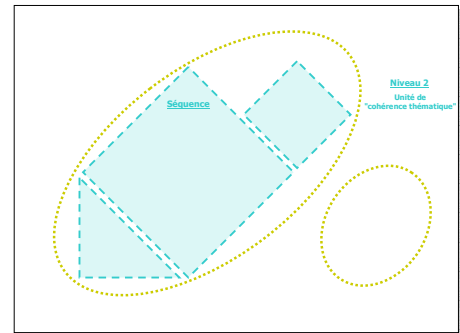
Autrement dit, à l'instar d'un mammifère vertébré, c'est une formation complexe dont les **multiples composants**, organes ou réseaux, s'articulent autour d'une **ossature centrale** qui sera à la fois très **souple et solidement structurée**. Les 5 niveaux d'organisation de ce squelette sont succinctement présentés dans les schémas ci-dessous : vue d'ensemble puis analyse. [La description reste à ce stade tout à fait approximative, notamment pour les niveaux inférieurs]



Au **niveau 1**, un **programme** pourrait être défini comme le composant **commercial** : c'est "ce qui se voit de l'extérieur", par exemple dans un catalogue. On peut aussi trouver à ce niveau une **option**, lorsqu'elle peut être souscrite de façon autonome. Exemples : *Comment appréhender la diversité des programmes européens* ; *Le syndicalisme européen : convergences, divergences* ; *L'Europe de l'éducation...*

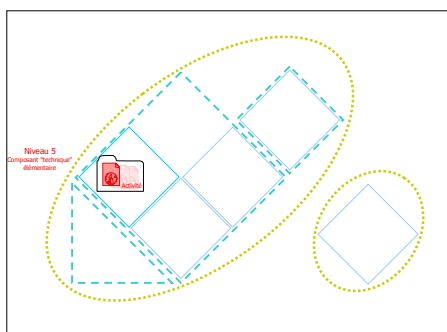
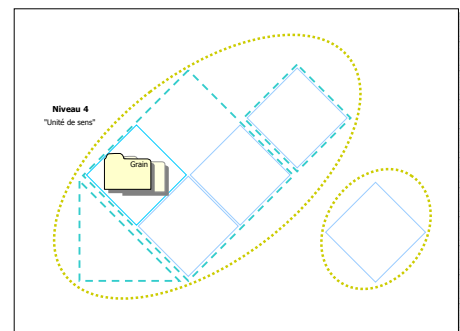


Au **niveau 2**, une **séquence** est le principal composant **thématique** global d'un programme ou d'une option. Elle se définit en référence à une double fonction : c'est un élément de cohérence et de structuration du programme (les séquences en sont les grandes parties) ; c'est aussi une plateforme facilitant les liaisons entre différents programmes. Exemples : *Les institutions de l'Union et leur fonctionnement* ; *Recherche et innovation : bilan et perspectives* ; *Les aides de l'Europe au développement des régions...*



Au **niveau 3**, un **module** est le composant **pédagogique** de référence : sa cohérence est bien sûr thématique, mais elle est surtout méthodologique. Exemples : *Les étapes d'une construction graduelle* ; *La logique des transferts d'attribution* ; *Différents modèles et leurs modes d'emploi...*

Au **niveau 4**, un **grain** est "**l'unité de sens**" insécable, dans la logique de l'utilisateur. C'est une période continue qu'il passera devant son ordinateur : il ne peut pas faire moins ; par contre, il peut en enchaîner plusieurs. Exemples : *Les modalités de la majorité qualifiée* ; *Les contrôles aux frontières depuis Schengen* ; *Ententes et positions dominantes : le principe de l'interdiction...*



Au **niveau 5**, une **activité** est le composant **technique** élémentaire, un mode d'énonciation. C'est la cellule de base du dispositif, qui peut être un apport (de connaissance, d'analyse, de méthode...), une illustration (cas, exemple...) ou un élément de validation (QCM, recherche...). Exemples : *Une directive : définition et description (texte)* ; *Survol des élargissements successifs de l'Union (animation Flash)* ; *Faire reconnaître un diplôme dans l'UE (QCM de validation)...*

La durée des **activités** est très variable, selon leur nature ; un **grain** représente un minimum de 15-20 minutes de travail ; un **module** peut durer 2 ou 3 heures ; les durées des **séquences**, **options** et **programmes** dépendent de l'abondance des contenus.

